

# Les écoles font la guerre au décrochage scolaire

« Il y a aussi les élèves démissionnaires, bien présents à l'école mais qui n'ont pas leurs cours ou ne font pas leurs travaux. »

Laure DE JONGE, sous-directrice à Sainte-Marie

**14 000** jeunes sont référencés comme étant en décrochage scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Plus de 14 000 jeunes sont déclarés en décrochage scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles.** Pour lutter contre ce problème, une journée de réflexion est organisée à Huy jeudi. Plusieurs écoles mènent des actions.

● **Frédéric RENSON**

**C**omment les acteurs de l'enseignement et ceux de l'aide à la jeunesse peuvent-ils contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire ? Jeudi, le Projet accrochage scolaire interrégionaux Huy (PASI) y apportera une réponse lors d'une journée de réflexion et de partage d'expériences. Le PASI a été initié en janvier 2016 par le Service d'accrochage scolaire (SAS) « Aux sources » implanté à Huy, dans le but d'élaborer des outils de repérage précoce des difficultés pouvant mener au décrochage scolaire.

## Une coordination entre partenaires

Ce travail repose sur une collaboration accrue entre le secteur de l'enseignement tous réseaux confondus et ce-

lui de l'aide à la jeunesse. « *Ce type de journée a pour but d'amener les partenaires à mieux se coordonner et aussi à partager les bonnes initiatives en matière de lutte contre le décrochage scolaire* », explique Jean-Marc Cantinaux, le directeur du SAS « Aux sources ».

## Trois projets d'école à partager

La journée se concentrera sur trois thématiques révélatrices de sources pouvant mener au décrochage scolaire : le **mauvais choix de filière** (comment permettre à l'élève de faire le bon choix ?) ; les **soucis comportementaux** (comment envisager un système de sanctions efficaces ?) ; la **bonne identification des causes scolaires et/ou familiales** (comment

contribuer concrètement à la restauration du dialogue école-jeune-famille ?).

« *On est parti de l'état des lieux effectué par les trois écoles impliquées dans le PASI. Elles viendront présenter le projet qu'elles ont mis en place dans leur établissement*, explique Véronique Gonne, intervenante sociale à l'AMO « Mille lieux de vie » (Association d'aide aux jeunes en milieu ouvert). *Car c'est bien d'avoir de bonnes idées pour sa propre école, c'est mieux encore de les partager avec les autres porteurs du projet de lutte contre le décrochage scolaire. Notre journée d'étude intéressera un public multidisciplinaire avec des directeurs d'école, des professeurs, des éducateurs et des acteurs de l'aide à la jeunesse comme des assistants sociaux, des psychologues...* » ■

# Bien identifier la source du décrochage

**L**e Service d'accrochage scolaire (SAS) « Aux sources » implanté à Huy encadre des jeunes (10 à 18 ans) en décrochage scolaire et collabore (avec eux et leur famille) à leur réintégration dans une structure scolaire ou de formation agréée. Entretien avec son directeur, Jean-Marc Cantinaux.

## Concrètement, quand parle-t-on de décrochage scolaire ?

Par rapport au décret Service d'accrochage scolaire (SAS), il y a trois cas de figure : le jeune qui n'est plus inscrit dans aucune école depuis plusieurs mois ou années ; celui qui se fait exclure de plusieurs écoles sur la même année ; le jeune qui se retrouve en crise dans son école en raison de problèmes comportementaux ou de difficultés familiales.

## Et le dépassement des 9 demi-journées d'absence injustifiée ?

Là, c'est la définition du décrochage scolaire comme l'entend la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle impose à une école de prévenir les autorités quand un élève dépasse ces 9 demi-journées d'absence non justifiée. Notre journée de partenariat brasse toutes les problématiques reprises dans les deux définitions, avec l'objectif de faire le bilan sur le bassin de vie de Huy-Waremme et de faire part des bonnes initiatives prises par certains acteurs de l'enseignement et de l'aide à la jeunesse.

## Quelle est l'ampleur du phénomène de décrochage scolaire ?

Il n'y a pas de chiffre

précis en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle référence néanmoins 14 000 jeunes en décrochage. Mais ce chiffre est incomplet car il ne prend pas en compte les jeunes qui sont toujours scolarisés mais qui y sont en grande difficulté.

## La prévention est mise en avant dans la collaboration entre écoles et services d'aide à la jeunesse.

Il est primordial de bien identifier les sources potentielles de décrochage scolaire. Il peut par exemple provenir d'un mauvais choix de filière de la part de l'élève. Mais le décrochage peut aussi ne pas trouver sa cause au sein même de l'école. Un jeune peut très bien être amené à décrocher parce qu'il se retrouve du jour au lendemain dans un rôle d'aidant au sein de sa famille suite à un grave problème de santé d'un parent ou à un décès. ■ **F.R.**

# Aller dans la famille pour parler

**L'Institut Sainte-Marie de Huy mise sur la visite en famille pour parler du jeune en décrochage scolaire, par condition exceptionnelle.**

**C**omment contribuer concrètement à la restauration du dialogue école-jeune-famille ? Depuis avril 2017, l'Institut Sainte-Marie de Huy dispose d'un nouveau levier de réaction quand un élève est identifié comme étant en décrochage scolaire et qu'il est impossible pour sa famille de venir en parler à l'école pour diverses raisons que ce soient. « C'est donc une option que nous pourrions mettre

en place dans ces circonstances exceptionnelles et nous n'avons d'ailleurs jamais dû y recourir grâce la facilité des relations que nous avons pu avoir jusqu'ici avec les familles des élèves concernés, souligne Laure De Jonge, la sous-directrice qui a réfléchi à ce projet avec la directrice et une éducatrice de l'école, ainsi qu'un conseiller psychopédagogique du Centre PMS Huy. L'idée

*nous est venue après le constat que nous aurions peut-être pu raccrocher un élève si nous étions allés parler de ses problèmes en famille. »*

L'équipe à la base du projet a pris toutes les précautions et a réfléchi au cadre dans lequel ces visites pourraient s'envisager. « Il n'y a pas d'autorisation à avoir, c'est un

*dispositif en interne et à convenir avec la famille, continue la sous-directrice. On n'est pas la police ! On ne peut pas faire une intrusion au domicile. L'important, c'est de donner à la famille et au jeune le sentiment qu'ils sont accompagnés et non pas jugés. Tout s'envisage dans le respect de la famille. »* Ce sont l'éducatrice et le conseiller du Centre PMS qui

iront parler avec la famille. « En temps normal, ce sont les 9 demi-journées d'absence injustifiées d'un élève qui nous servent d'indicateur principal d'un problème. Mais, il y a aussi les démissionnaires : les élèves qui sont bien présents à l'école mais qui n'ont pas leurs cours avec eux ou ne font pas leurs travaux. Ils nous inquiètent de la même manière. » ■ F.R.

## Se retrouver à l'étude, ce n'est plus « le bon plan »

**C**omment envisager un système de sanctions efficaces ? Quelles sont les alternatives mises en place ? L'expérience entamée depuis l'année scolaire dernière à l'École polytechnique de Huy apportera un éclairage concret sur la possibilité de développer des actions porteuses d'amélioration au niveau de la discipline en classe.

L'école est partie du constat que de nombreux élèves perturbateurs qui avaient reçu l'ordre de leur professeur de quitter la classe pour terminer l'heure de

cours à l'étude, n'y faisaient rien ou ne s'y rendaient pas automatiquement. Tantôt ils erraient dans les couloirs, tantôt on ne savait pas où ils étaient. « Bref, ça manquait de moyen de contrôle et l'école a mis en place des mesures pour un meilleur contrôle des élèves expulsés des cours, rapporte Véronique Gonne, intervenante sociale à l'AMO Mille lieux de vie. Ainsi, la place physique de l'éducateur a changé dans la salle d'étude. Mais c'est surtout au niveau de la communication entre l'éducateur et les professeurs que

*l'école a décidé d'agir. Ainsi, avec la création d'un classeur de communication mais aussi d'une base de données de travaux à faire faire à l'élève qui débarque à l'étude. »*

L'initiative serait déjà porteuse. « Il y a moins d'élèves qui traînent dans les couloirs. Les études sont plus silencieuses. Et il est devenu moins tentant pour un élève de se retrouver à l'étude puisque du travail l'y attend désormais avec une surveillance particulière de l'éducateur. Ça les responsabilise plus. » Du coup, c'est l'attention générale en classe qui s'en trouve améliorée. ■ F.R.

## Des flyers pour expliquer les filières

**L'athénée royal Agri-Saint-Georges** décrochage.

**conçoit des flyers pour bien orienter les élèves dans le choix de leur filière d'étude. Ce qui limitera le risque de**

**C**omment permettre à l'élève de faire le bon choix ? Préfète de l'athénée royal Agri Saint-Georges (depuis leur fusion au 1<sup>er</sup> septembre 2017), Nadine Chanet présentera le projet « Motiv'actions » lors de la journée organisée par l'AMO Mille lieux de

vie. Avant la fusion avec l'athénée royal de Saint-Georges, l'implantation hutoise s'est penchée sur l'utilité de fournir une information plus pointue aux élèves qui s'inscrivent en 1<sup>re</sup> année secondaire et à leurs parents. « Nous avons rédigé des flyers informatifs que nous avons distribués lors de notre journée portes ouvertes pour permettre à l'élève et ses parents d'avoir

une vision claire de l'offre de notre école, évoque la préfète. Certains ont été rédigés par des professeurs, d'autres par des professeurs et des étudiants pour les valoriser. Ces documents reprennent le contenu des grilles horaires de chaque filière ainsi que leur finalité et les débouchés professionnels. »

### Une fiche informative par filière

Qu'elle soit au niveau de la transition (langue moderne, sciences appliquées, éducation physique) ou du qualifiant (techniques scientifiques, agroalimentaire,

agriculture, techniques sociales et d'animation à caractère sportif, animateur), chaque filière accessible dans l'école s'est vu consacrer un flyer explicatif. « Par exemple, pour la filière agroalimentaire, on explique bien qu'il y a énormément de cours de chimie dans la grille horaire, détaille Nadine Chanet. Après son cursus en secondaire, l'élève pourra envisager de faire un baccalauréat ou un master en agroalimentaire. Et par après, les débouchés sont nombreux et diversifiés si on cite par exemple les entreprises du secteur agroalimentaire dans la région, comme Père Olive, Biowanze, le Laboratoires Oli-

vier... »

Les retours sur cette première expérience ont été positifs. « Et notamment de la part de parents heureux de recevoir ce document pour réfléchir à tête reposée en famille à la maison, après le premier contact lors de la journée portes ouvertes. Suite à la fusion, nous allons essayer de proposer le même système de flyers pour notre site à Saint-Georges-sur-Meuse. On fait tout pour être prêts pour la journée portes ouvertes du 5 mai prochain. Ce projet a évidemment un coût que nous assumons sur fonds propres, mais il en vaut vraiment la peine. » ■

F.R.

# Une pièce de théâtre contre le décrochage scolaire à Verviers

**La plateforme intersectorielle verviétoise Enseignement/Aide à la Jeunesse** parlera du décrochage scolaire ce mardi au centre culturel.

● Anne-Sophie PIRON

**A**border un sujet complexe à travers une pièce de théâtre, c'est l'idée de la plateforme intersectorielle enseignement-aide à la jeunesse de Verviers. Ce mardi, de nombreux établisse-

ments scolaires de la région assisteront à la pièce *Conduire en dehors*, proposé par la compagnie LESPA Faire au centre culturel de Verviers. La pièce offre une réflexion sur le mal-être de certains jeunes à l'école et sur le décrochage scolaire. La représentation sera suivie d'un débat animé par David Lallemand, collaborateur de Bernard Devos, Délégué général aux droits de l'enfant.

### La plateforme passe à l'action

C'est le premier projet depuis sa création en 2015. Les membres de la plateforme verviétoise souhaitent se rendre davantage visibles et poursuivre leurs objectifs. Le décrochage scolaire touche toutes

les écoles et est de plus en plus fréquent. « Ici, il ne s'agit pas seulement d'assister à une pièce de théâtre. Des séances préparatoires et de débriefing ont été mises en place dans les établissements pour recueillir l'avis des élèves et proposer une réflexion », explique Alison Orbea, présidente de la plateforme à Verviers. « Nous espérons que les établissements prennent conscience du rôle essentiel qu'ils jouent et mettent en place des mécanismes pour lutter contre le phénomène ». L'idée a largement séduit les écoles puisque le spectacle est sold out. Une autre représentation, ouverte au public, est prévue à 19 h 30. À vos réservations ! ■

**INTERVIEW**

• Alison ORBEA

**« L'école joue un rôle essentiel dans la lutte contre le décrochage scolaire »****Alison Orbea, quelles sont les causes du décrochage scolaire ?**

C'est un phénomène multifactoriels. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'origine des familles et leur situation sociale n'expliquent pas à elles seules le décrochage scolaire d'un élève. Il y a de nombreux facteurs à prendre en compte. L'école en fait partie.

**Comment les établissements scolaires gèrent-ils la situation ?**

Pas toujours bien. Dans certains établissements, le décrochage scolaire n'est tout simplement pas une priorité. Des jeunes qui mériteraient qu'on s'inquiète de leur situation se retrouvent alors livrés à eux-mêmes. Il est impor-

tant que les écoles reconnaissent leur rôle essentiel dans la lutte contre le décrochage scolaire !

**Quelles sont les conséquences pour le jeune en décrochage ?**

Le jeune, qui éprouve un désintérêt total par rapport à l'enseignement, se met à rater les cours. Les absences non justifiées répétées conduisent l'adolescent au statut d'élève libre. Celui-ci ne pourra donc pas être délibéré à la fin de l'année.

**Quelle est la mission de la plateforme verviétoise ?**

La plateforme de concertation a été créée pour que tous les acteurs de l'enseignement se rencontrent

car ils n'en ont pas forcément eu l'occasion avant. Le but c'est évidemment d'arriver à une meilleure communication avec les jeunes et de pouvoir gérer les différentes situations et phénomènes.

**Pourquoi avoir choisi cette pièce de théâtre pour introduire la question du décrochage scolaire ?**

C'est une pièce qui, pour une fois, aborde la problématique du point de vue de l'élève. De nombreux jeunes vont s'identifier au personnage principal. Ce spectacle offre la possibilité aux adolescents de communiquer avec les enseignants et de provoquer diverses réflexions. ■

**A-S.P.**